

- I) Les difficultés d'insertion des jeunes à l'issue de leur formation initiale**
- II) Les inégalités selon l'origine nationale ou le quartier**

Quelques résultats

COE- 27 janvier 2011

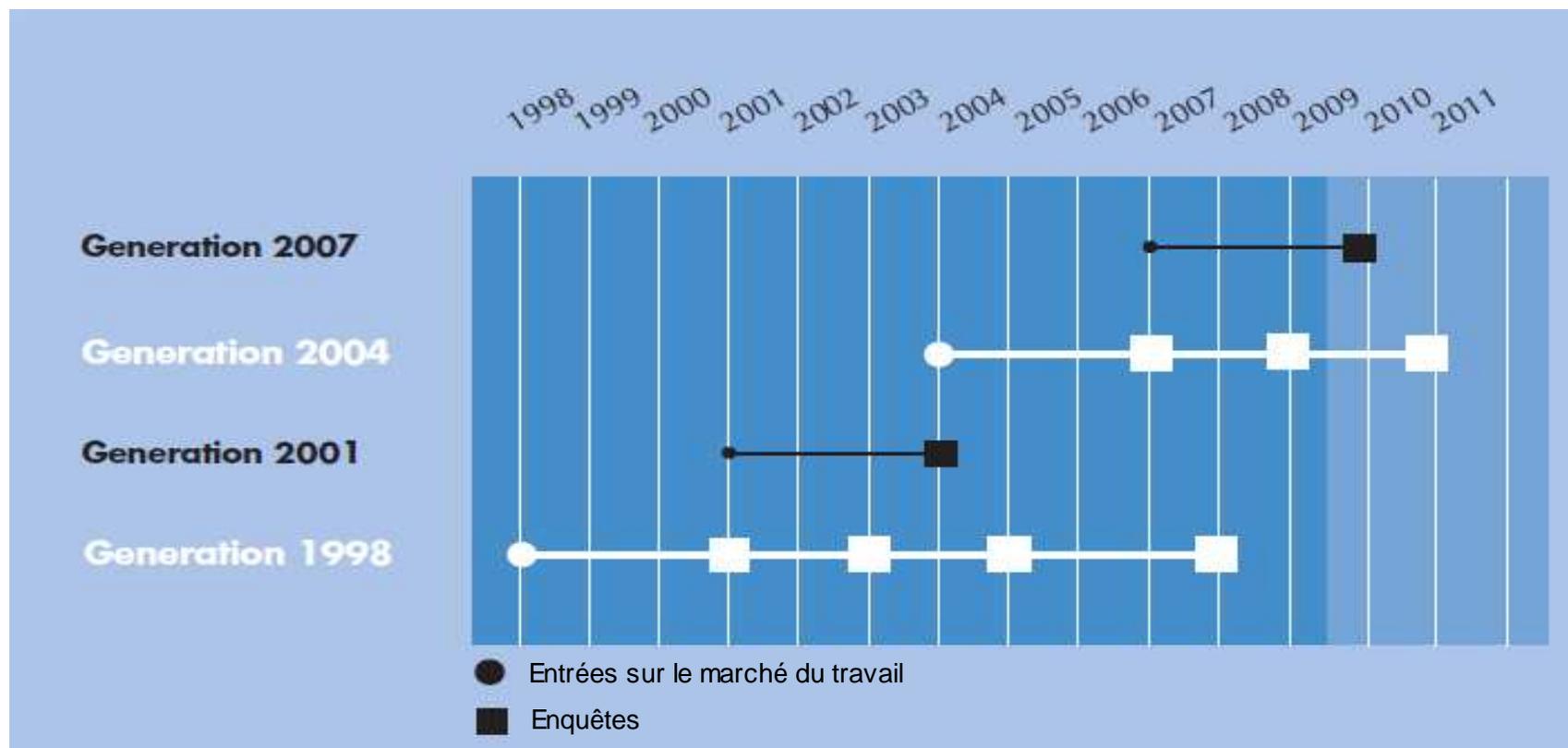


Préambule : le dispositif « Génération »

Des enquêtes :

- de la Statistique publique (loi de juin 1951)
- régulières
- auprès d'une cohorte de sortants une année donnée (donc connaissant la même situation conjoncturelle, quelque soit leur niveau de sortie),
- interrogés trois ans après leur sortie, sur leur parcours,
- parfois suivis en panel sur une période plus longue,
- avec 10 000 à 50 000 répondants lors de la première interrogation (selon l'existence d'un suivi de panel et selon les partenariats d'extensions).

Céreq



Céreq



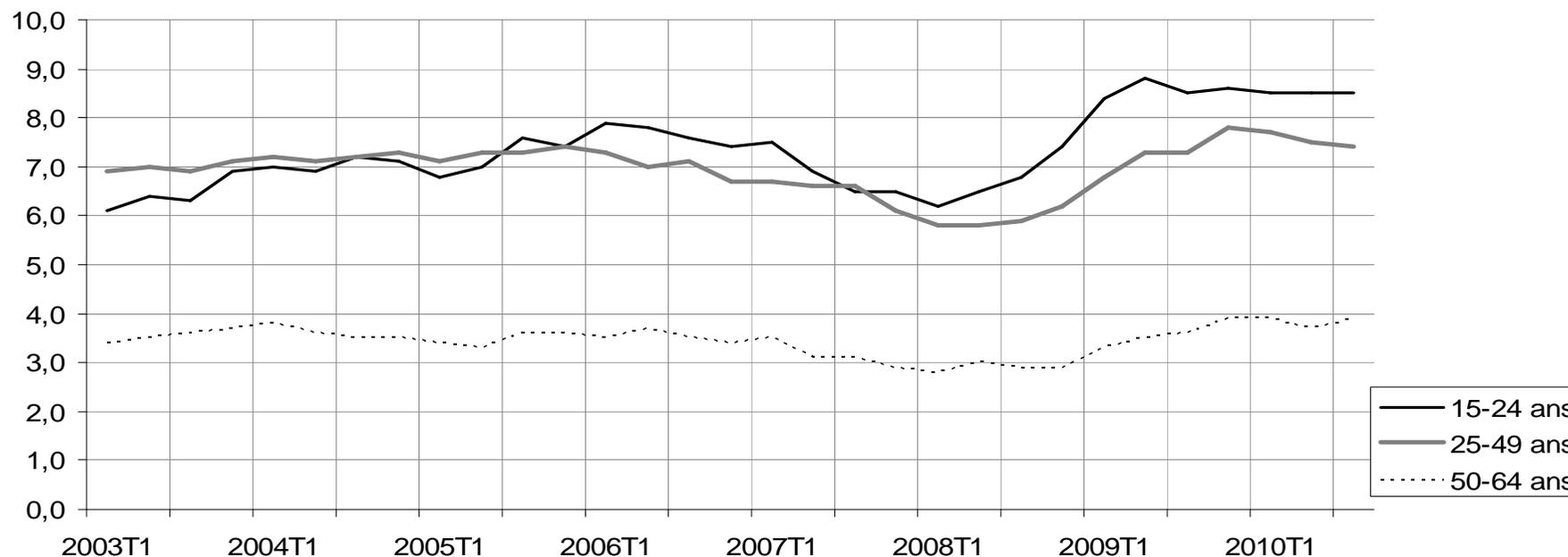
***A propos des difficultés d'insertion des jeunes
à l'issue de leur formation initiale***



- **Les difficultés d'accès à l'emploi** à l'issue de la formation initiale **doivent être appréhendées à partir des parcours**, plutôt qu'en se focalisant sur le taux de chômage d'une tranche d'âges « jeunes ».
 - Les situations sont très différenciées selon les caractéristiques des jeunes : il faut donc **éviter un discours trop englobant sur la situation « des jeunes »** et sans doute cibler en conséquence les politiques publiques.
 - En particulier, **un jeune sur six sort de formation initiale sans diplôme ; ce sont eux qui connaissent le plus souvent des difficultés d'accès à l'emploi** (chômage récurrent et précarité des emplois).
 - Un jeune sur cinq sortant du Supérieur sort sans diplôme de niveau III ou plus, après un échec ou un abandon ; ils peuvent connaître des conditions d'accès à l'emploi plus difficiles que les titulaires de CAP, BEP ou baccalauréat techno. ou pro.
- 
- 

La part des « jeunes » au chômage n'est pas très éloignée de celle des 25-49 ans mais plus sensible à la conjoncture

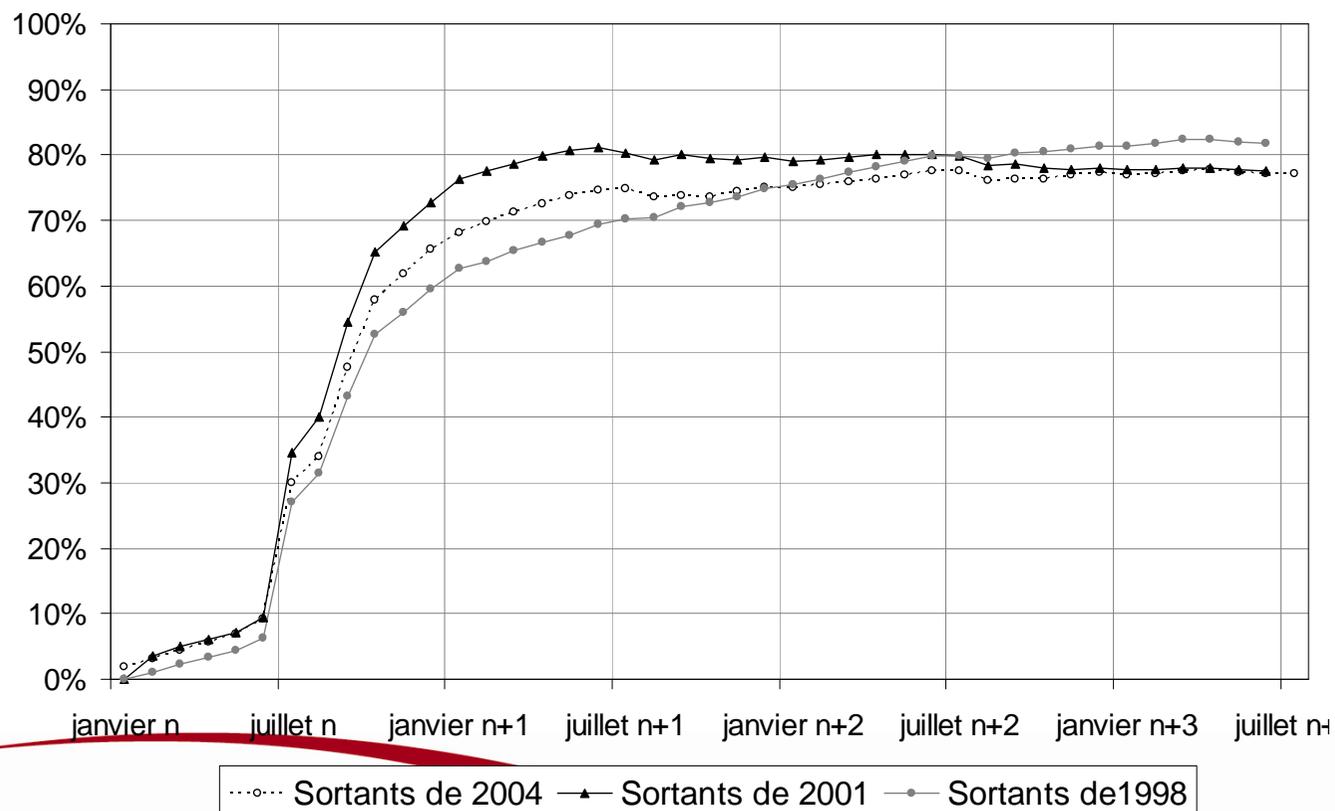
% de personnes au chômage, par tranche d'âge
(Moyennes trimestrielles CVS. Source : INSEE)



L'âge moyen de sortie de formation initiale est de 24 ans en licence générale, en maîtrise, en master, 29 ans en doctorat. (Cereq – Enquête 2007 auprès de la « Génération 2004 »)

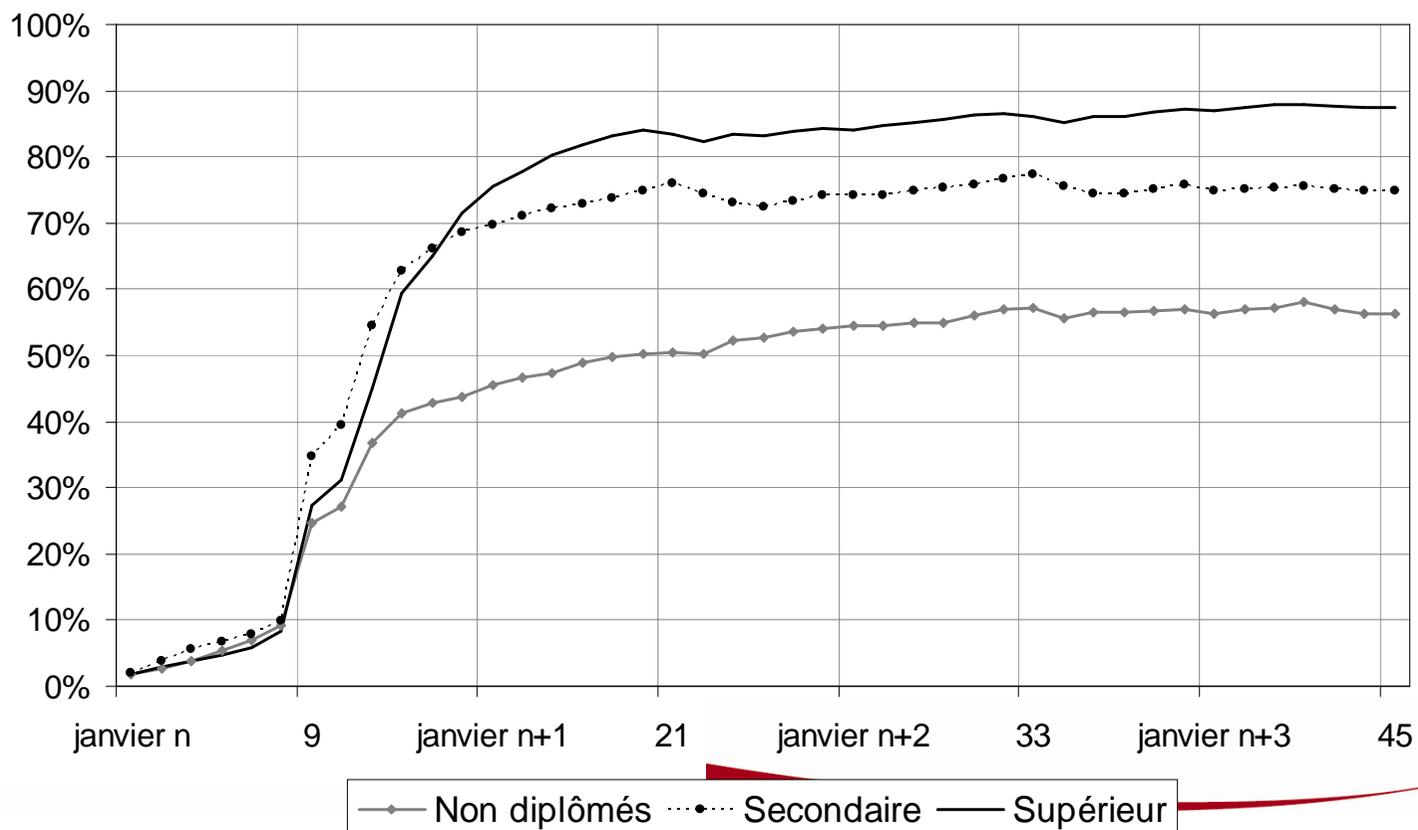
**La vitesse d'accès au 1^{er} emploi dépend de la conjoncture ;
avec des rattrapages quand la conjoncture s'améliore.**

**Evolution mensuelle du taux d'emploi des sortants
de formation initiale - Source : CEREQ - Enquêtes "Génération"**



Le temps médian d'accès au 1^{er} emploi est d'environ 3 mois... pour ceux qui accèdent à un emploi.

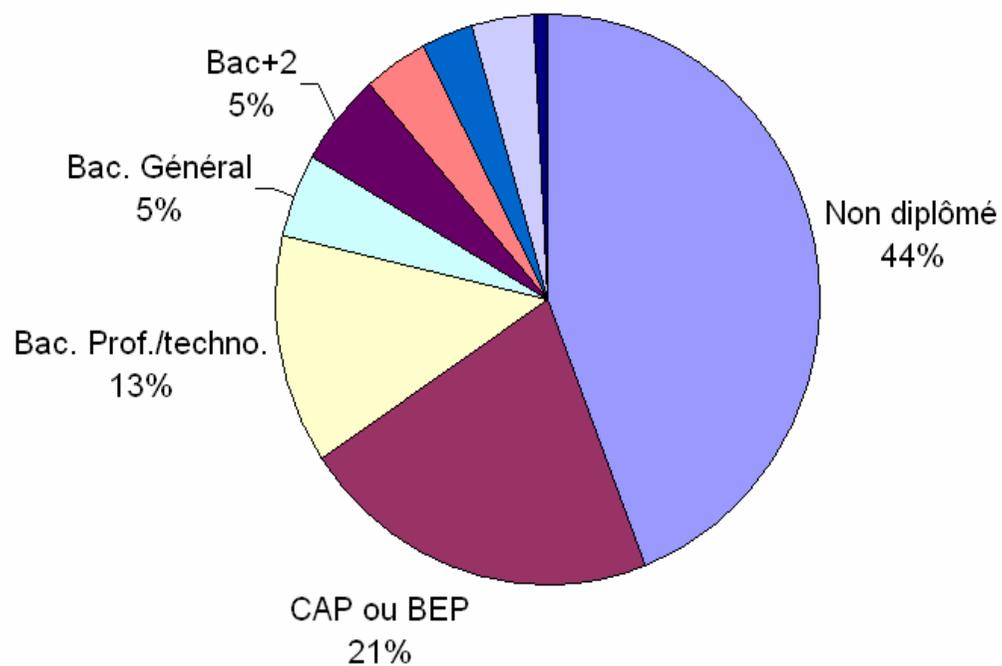
Evolution mensuelle du taux d'emploi selon des sortants de formation initiale selon le plus haut diplôme obtenu
 Source : CEREQ - Enquête 2007 auprès de la "Génération 2004"



Les non diplômés connaissent beaucoup plus que les autres des difficultés d'accès à l'emploi

Répartition des jeunes "éloignés de l'emploi"

Source : CEREQ, enquête 2007 auprès de la "Génération 2004". Typologie réalisée à partir du calendrier mensuel de la situation d'activité sur les trois premières années

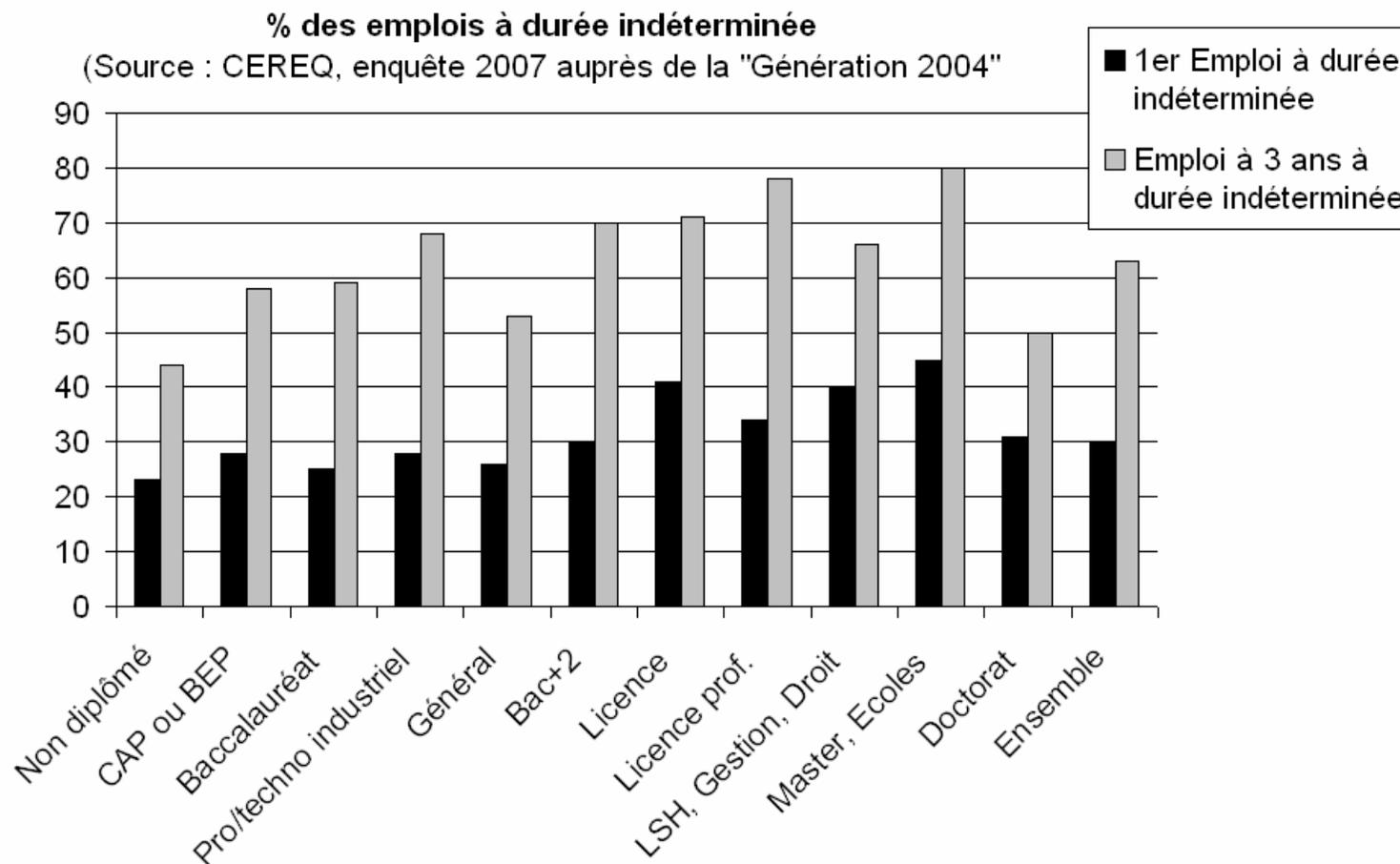


Une hiérarchisation des situations selon le diplôme qui laisse de côté les non diplômés et pénalise les bacheliers généraux qui échouent à l'université

Conditions d'accès à l'emploi selon le plus haut diplôme					
En %	Le 1er emploi	Au cours des trois 1ères années	Trois ans après la sortie		
			Est au chômage	Est en emploi	
	est un contrat aidé	Plus d'un an de chômage			<i>Effectifs</i>
Non diplômé	13	36	27	58	123 000
CAP ou BEP	12	22	16	76	127 000
Baccalauréat	13	13	11	74	177 000
Pro/techno industriel	9	10	9	85	52 000
Général	13	12	10	62	42 000
Bac+2	5	8	6	88	137 000
Licence	3	9	6	84	51 000
Licence prof.	3	7	5	91	12 000
LSH, Gestion, Droit	4	11	8	79	28 000
Master, Ecoles	2	10	5	91	70 000
Doctorat	1	10	7	94	14 000
<i>Ensemble</i>	9	17	13	77	737 000

Source : CERREQ - Enquête 2007 auprès de la "Génération 2004"

L'accès au premier emploi s'effectue le plus souvent par l'intérim ou le CDD mais trois ans après la sortie, l'emploi à durée indéterminée est la situation majoritaire



- **L'apprentissage facilite l'accès à l'emploi des jeunes, surtout dans le secondaire** (accès plus rapide à l'emploi mais pas forcément accès à un « meilleur » emploi).
 - De ce point de vue, l'apport de l'apprentissage semble moins important dans le Supérieur.
 - L'apprentissage dans le Supérieur n'apparaît pas non plus comme un vecteur d'accès des jeunes d'origine les plus modestes aux diplômes du Supérieur.
 - L'accès à l'apprentissage pose le même type de difficultés que la recherche du premier emploi pour les jeunes potentiellement victimes de discrimination à l'embauche.
- 
- 

Céreq



***A propos des inégalités
selon l'origine nationale ou le quartier***



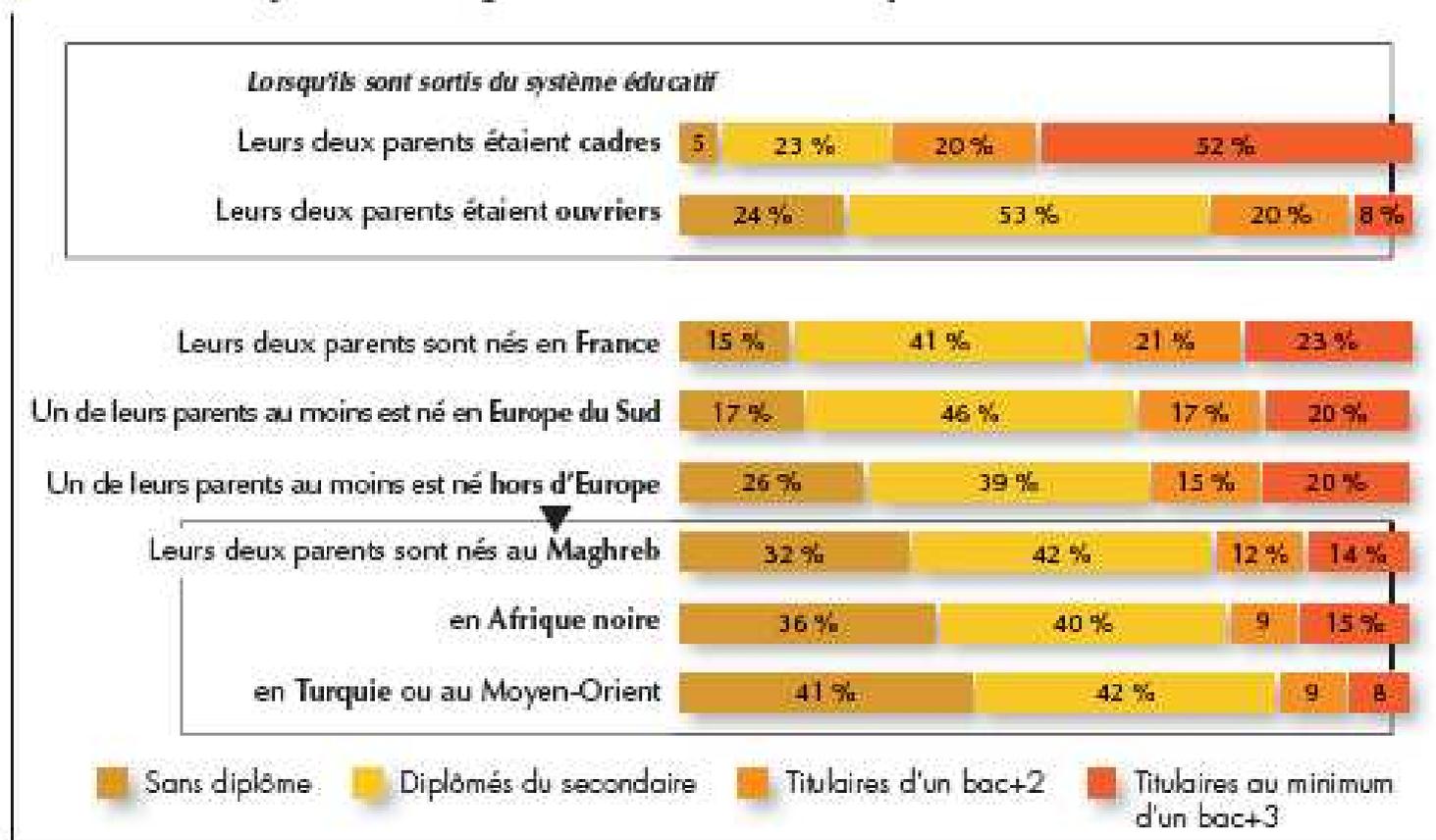
- **Les analyses statistiques des inégalités, mêmes dites « toutes choses égales », mettent en évidence des inégalités de situation qui ne peuvent s'analyser directement comme une mesure des discriminations**, qu'elles soient directes, indirectes ou « systémique ».
- **Quelques jugements et plusieurs études avec des méthodologies *ad hoc*, notamment le *testing*, ont toutefois montré l'existence de discriminations à l'embauche**, liées à l'origine nationale réelle ou supposée, à la religion présumée, à l'adresse (outre d'autres facteurs).



- Les analyses « **toutes choses égales** », notamment à diplôme et parcours scolaire équivalent, montrent des **inégalités d'accès à l'emploi au détriment des jeunes issues de l'immigration**, notamment maghrébine et sub-saharienne : **accès à l'emploi plus lent ; accès à l'emploi à durée indéterminée moins fréquent mais pas de pénalité salariale dans l'emploi.**
 - **Les différences de situation entre jeunes d'origine immigrée et les autres jeunes sont accentuées par un cumul de facteurs défavorables.** En particulier, d'origine sociale plus modeste, ils s'orientent ou sont orientés davantage vers les filières courtes et professionnelles ; ils sont plus fréquemment non diplômés ; ils échouent plus souvent dans l'enseignement supérieur. L'orientation est vécue par certains comme discriminatoire.
 - Reflet des difficultés d'accès à l'emploi, ils accèdent moins souvent à l'apprentissage.
- 
- 

Plus souvent d'origine populaire, les enfants d'immigrés sont plus souvent non diplômés

Niveau de diplôme et origine socioculturelle des jeunes



A niveau de diplôme équivalent, l'accès à l'emploi des jeunes d'origine immigrée est plus difficile

<i>Condition d'accès à l'emploi des jeunes selon leur origine nationale</i>					
	temps moyen d'accès au premier emploi (en mois)	Pas de chômage au cours des 3 1ères années (%)	Ont occupé un emploi aidé au cours des 3 premières années (%)		
Plus haut diplôme de niveau Bac+3 ou plus					
Maghreb	3,9	54	13		
Europe du Sud	3,5	63	12		
France	3,4	61	9		
Plus haut diplôme de niveau Bac+2					
Maghreb	3,5	56	18		
Europe du Sud	2,7	56	11		
France	2,7	58	12		

Source : CEREQ, Enquête 2001 auprès des sortants de 1998 (d'après *Bref*, n°205, 2004)

- Définis à partir de critères socioéconomiques, **les quartiers de politique de la ville concentrent des populations plus exposées au risque de chômage**. Les jeunes issus l'immigration et d'origine sociale plus modeste y sont sur représentés. Il existe donc une concentration des situations difficiles. Au delà des effets de structure, résider en ZUS peut être stigmatisant.
- Peut-on parler de ghetto ? Une analyse des trajectoires résidentielles et professionnelles montre **des situations contrastées**, entre relégation pour certains, et insertion sociale et professionnelle pour d'autres



Etude de Thomas Couppié et Céline Gasquet, Bref, n° 261, février 2009, à partir des enquêtes 2001, 2003 et 2005 auprès de la « Génération 1998 ».

Sept types de trajectoires résidentielles au cours de sept années suivant la sortie de formation initiale :

Trajectoire 1 : Jeunes restés chez leurs parents en ZUS

Trajectoire 2 : Restés en ZUS après décohabitation

Trajectoire 3 : Partis de ZUS après décohabitation

Trajectoire 4 : Entrés en ZUS après décohabitation

Trajectoire 5 : passés transitoirement en ZUS après décohabitation

Trajectoire 6 : Restés chez leur parents hors ZUS

Trajectoire 7 : Partis de chez leur parent, jamais en ZUS



Le passage par une ZUS peut être une étape vers l'autonomie qui n'exclut pas du marché du travail

	Type de trajectoire						
	1	2	3	4	5	6	7
A la fin des études	ZUS			Hors ZUS			
Evolution	resté en ZUS		parti de ZUS	entré en ZUS	passé en ZUS	jamais en ZUS	
Décohabitation	non	oui	oui	oui	oui	non	oui
Non diplômés	45	30	22	15	16	40	9
Diplômés du supérieur	8	20	33	35	41	14	52
Issus de l'immigration	68	59	36	27	28	37	14
Issus d'un milieu ouvrier	49	42	33	29	24	32	22
Issus d'un milieu cadre	4	8	15	20	28	13	28
Précarité financière	51	52	43	50	41	52	37
Précarité statutaire	59	42	27	31	27	46	21
Statut stable et salaire de plus de 1200 euros en fin de période	23	39	58	44	54	37	63
Non satisfait de sa situation en fin de période	49	35	23	35	26	38	25

Source : CEREQ - Enquêtes 2001, 2003 et 2005 auprès de la "Génération 1998"

Les jeunes durablement domiciliés en ZUS déclarent plus souvent avoir subi une discrimination

	Type de trajectoire						
	1	2	3	4	5	6	7
A la fin des études	ZUS			Hors ZUS			
Evolution	resté en ZUS		parti de ZUS	entré en ZUS	passé en ZUS	jamais en ZUS	
Décohabitation	non	oui	oui	oui	oui	non	oui
Estime avoir été victime d'une discrimination dans le travail	25	28	22	16	18	19	15
dont "du fait de son lieu de résidence"	11	8	5	2	1	2	1
Source : CEREQ - Enquêtes 2001, 2003 et 2005 auprès de la "Génération 1998"							

En guise de conclusion

- Les difficultés d'accès à l'emploi « des jeunes » sont ciblées, lutter contre elles suppose d'en tenir compte, au delà des politiques générales destinées à réduire le chômage de masse.
- Le développement de l'apprentissage dans le secondaire peut être une solution mais la question des leviers d'action se pose pour disposer de postes suffisants dans les entreprises, notamment pour les jeunes issus de l'immigration et/ou des quartiers.
- D'autres leviers que ceux déjà exploités (coût du travail, flexibilité du contrat de travail), devraient sans doute être davantage explorés. En particulier, les actions sur les processus, les procédures, les préjugés.

En amont, dans le système scolaire pour rendre l'orientation moins socialement sélective et corriger les inégalités de situation liées à l'origine et/ou au lieu de résidence.

En aval, pour réduire les risques de discrimination à l'embauche, mais aussi la tendance à l'embauche de jeunes surqualifiés, dans un contexte de chômage de masse défavorable de ce fait aux moins qualifiés.



Céreq

En guise de conclusion

- Dans ce domaine, des expériences récentes ou en cours peuvent ou pourront ouvrir des pistes de réflexion, tant pour l'accès des moins diplômés à l'emploi que pour l'insertion des jeunes potentiellement victimes de discrimination : les plateformes d'embauche par simulation à l'ANPE/Pole Emploi ; les cordées de la réussite ; le CV anonyme ; les nombreuses expérimentations financées par le F.E.J. (par exemple, parmi celles évaluées par le Cereq, le P.E.C., « Hipocampe », « Osez large, voyons loin », « salon permanent des métiers).
 - En revanche, il faudrait peut être débattre des effets attendus d'une poursuite du développement de l'apprentissage dans le supérieur.
 - De même, la question d'un développement de la professionnalisation de la formation initiale, surtout dans le Supérieur mériterait d'être précisée dans ses modalités et ses objectifs.
- 

Céreq



***Quelques résultats
complémentaires***





Répartition selon une typologie des trajectoires sur les trois 1ères années						
En %	Accès rapide à l'emploi durable	Accès différé à l'emploi	Décrochage de l'emploi	Eloigné de l'emploi	Formation ou reprise d'études	
Non diplômé	34	20	10	28	8	100
CAP ou BEP	55	17	10	13	5	100
Tertiaire	47	20	10	17	6	100
Industriel	62	15	9	11	3	100
Baccalauréat	57	13	10	8	12	100
Pro/techno industriel	69	13	7	5	6	100
Général	47	11	11	9	22	100
Bac+2	73	13	6	3	5	100
Licence	68	12	6	6	8	100
Licence professionnelle	76	15	4	2	3	100
LSH, Gestion, Droit	63	12	7	7	11	100
Master	68	22	4	4	2	100
LSH, Gestion, Droit	66	23	4	4	3	100
Doctorat	77	12	5	5	1	100
Ensemble	58	16	8	11	7	100
Source : CERREQ - Enquête 2007 auprès de la "Génération 2004"						

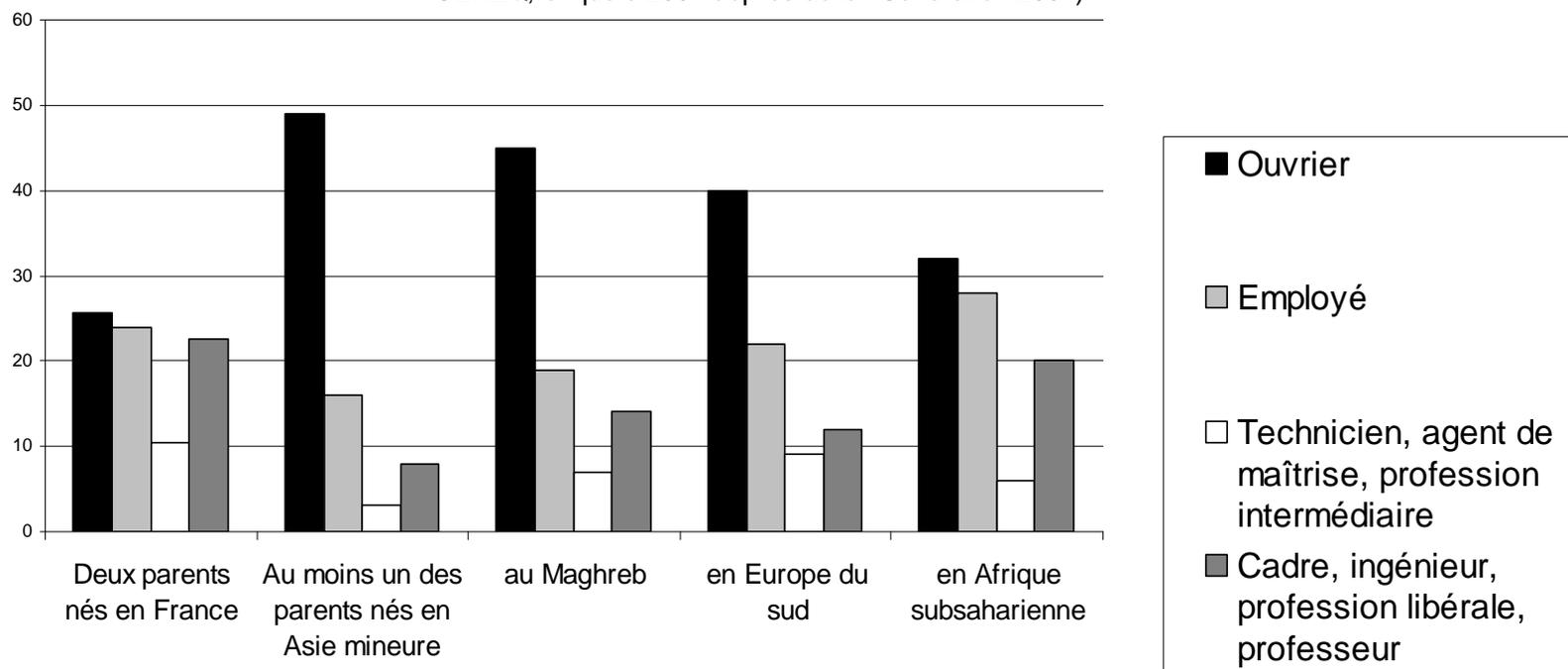
Expérience professionnelle en cours d'études

En %	Ont préparé leur diplôme par apprentissage	ont occupé un ou plusieurs emplois réguliers en cours d'études	n'ont jamais travaillé
Non diplômé	21	9	47
CAP ou BEP	36	9	41
Tertiaire	22	10	41
Industriel	48	8	40
Baccalauréat	13	18	21
Pro/techno industriel	25	14	20
Général	2	22	20
Bac+2	11	16	14
Licence	6	32	9
Licence professionnelle	23	13	11
LSH, Gestion, Droit	1	39	11
Master	6	17	18
LSH, Gestion, Droit	7	28	10
Doctorat	0	16	26
Ensemble	16	14	25

Source : CERREQ - Enquête 2007 auprès de la "Génération 2004"



Profession du père en fonction du pays de naissance des deux parents (Source :
CEREQ, enquête 2007 auprès de la "Génération 2004")



Des résultats détaillés :

- *Quand l'école est finie, premiers pas dans la vie active de la Génération 2004*, Céreq (2008).
- *Quand la carrière commence, les sept premières années de vie active de la Génération 1998*, Céreq (2007).

Des résultats d'études :

- « Les formations par apprentissage : un outil au service d'une démocratisation de l'enseignement supérieur ? », P. Kergoat, *Net.doc*, n° 75, Céreq (2010).
- « De l'orientation au sentiment de discrimination : parcours de formation et d'insertion des jeunes issus de l'immigration », Y. Brinbaum et C. Guégnard, *Net.doc*, Céreq A paraître.
- « Quartiers défavorisés : relégation pour certains jeunes, insertion sociale et professionnelle pour d'autres », T. Couppié, C. Gasquet, *Bref*, n° 261, Céreq (2009)
- « Recrutement en entreprise : les débutants sont-ils victimes d'un tri trop sélectif ? », N. Moncel, *Bref*, n° 250 (2008)
- « L'apprentissage : une idée simple, des réalités diverses », J.J. Arrighi et O. Joseph, *Bref*, n° 223 (2005)
- « 1995-2003 : L'apprentissage aspiré par le haut », J.J. Arrighi et D. Brochier, *Bref*, n° 217 (2005)
- « Les jeunes issus de l'immigration : de l'enseignement supérieur au marché du travail », A. Frickey, J. Murdoch, J.L. Primon, *Bref*, n° 205 (2004)